

Actualités politiques et institutionnelles

Commission Olympique du CNOSF | 1^{er} décembre 2022

Co-présidée par **Luc TARDIF**, accompagné par **Cédric GOSSE** (président de la FF Triathlon).

Présence de **Yann CUCHERAT** (ANS), d'**Etienne THOBOIS** et de **Jean-Philippe GATIEN** (Paris 2024)

Intervention de la **ministre des Sports et des JOP** en fin de réunion.

SUJETS ABORDES

- Préparation des Equipes de France (Gagner en France, accès au Village olympique, équipements techniques...)
- Billetterie Paris 2024 ;
- Test events.

PROCHAINE DATE
16 février 2023



FranceOlympique
@FranceOlympique · Follow

Yann Cucherat de l'[@Agence_du_Sport](#), Etienne Thobois et Jean-Philippe Gatién de [@Paris2024](#) ont également pris part aux échanges et apportés des précisions techniques aux représentants des fédérations olympiques.



8:58 PM · Dec 1, 2022 from CNOSF - Comité National Olympique et Spo...

9 Reply Share

[Read more on Twitter](#)

Actualités politiques et institutionnelles

Conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport | 8 décembre 2022

Une réunion largement dédiée aux aspects financiers, et notamment au budget initial 2023 de l'Agence :

Le **montant prévisionnel des recettes nettes de l'Agence se chiffre à 437,7M€**, ventilés en cinq volets :

- 159,5M€ correspondant aux taxes affectés à l'ANS pour 2021 ;
- 148,5M€ au titre d'une subvention qui émane du MSJOP ;
- 7,1M€ au titre d'une subvention pour charge de service public ;
- 114,2M€ de financements de l'Etat fléchés ;
- 8,5M€ de ressources propres.

Le **montant prévisionnel des dépenses proposées s'élève à 451,1M€ en autorisations d'engagement et 462,9M€ en crédits de paiement**, ainsi répartis :

- 12,1M€ au titre des frais de structure ;
- 331,6M€ au titre du développement des pratiques ;
- 119,3M€ au titre de la haute performance.





Actualités politiques et institutionnelles

Conseil d'administration de Paris 2024 | 12 décembre 2022

Le Conseil d'administration du COJO a en grande partie abordé le sujet de révision budgétaire, dans le **contexte d'inflation impactant l'organisation des Jeux** et sous pression de l'Etat afin de maintenir un budget à l'équilibre.

Le budget présenté, **en hausse à 4,38Md€** (+10% ; +5% hors inflation), sera **à l'équilibre** :

- **Une optimisation des ressources** (hausse des recettes commerciales de partenariats +127M€ ; hausse de la projection billetterie +143M€ ; augmentation de la contribution publique sur les Jeux paralympiques +70M€).
- **Une optimisation des dépenses** (rationalisation de cahier des charges sur toutes les lignes du budget ; abandon de mesures insuffisamment efficaces...).

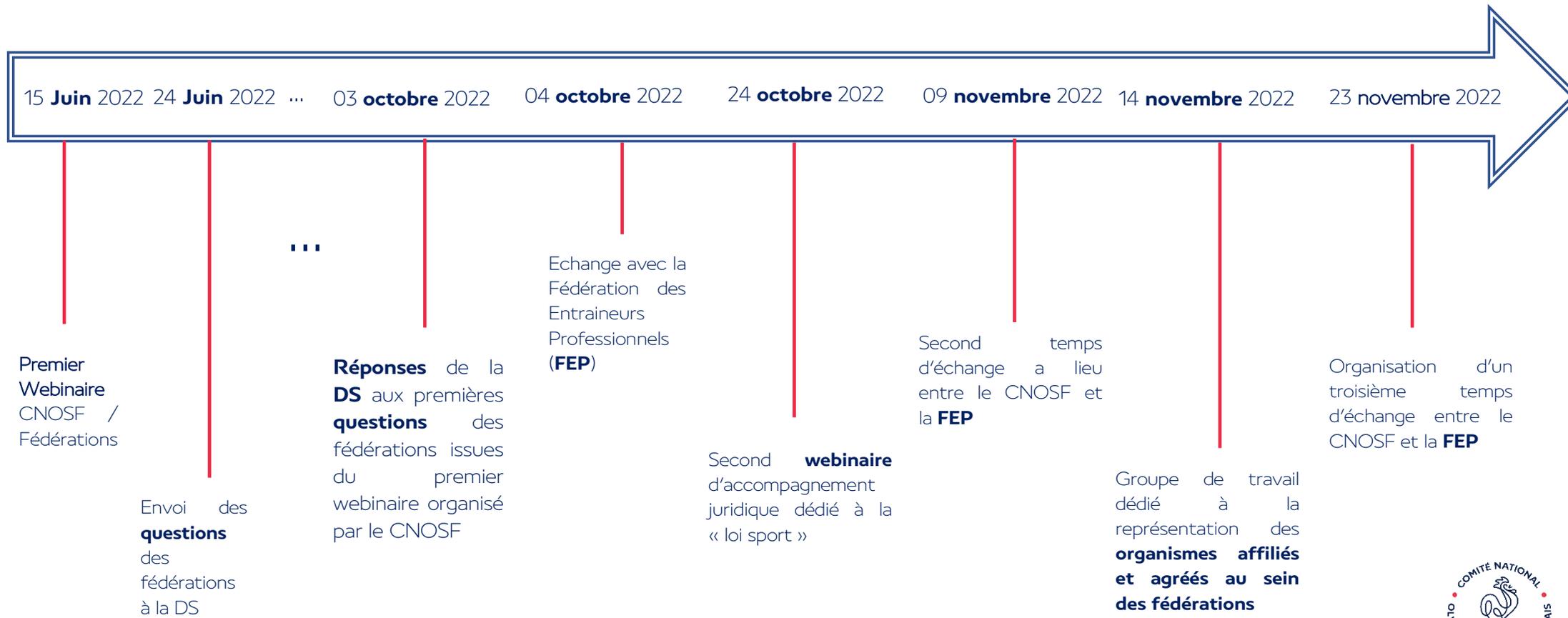
Validation des orientations stratégiques 2023

Point à date sur les célébrations en ville, dont présentation du Club France avec le CPSF

Choix du lieu pour le centre principal de presse pendant les Jeux paralympiques



Accompagnement du Mouvement Sportif autour de la loi Sport



Accompagnement du Mouvement Sportif autour de la loi Sport

28 novembre Courrier du CNOSF au MSJOP et à la DS :

- Interrogation sur certaines **préoccupations majeures** du mouvement sportif (DSO, cumul des mandats, représentations des sportifs et sportives du Haut Niveau, organismes à but lucratifs au sein des instances dirigeantes)
- liste des **nouvelles questions** des fédérations issues du webinaire #2 et postérieures à celui-ci ;

Préparation conjointe entre le CNOSF et la DS d'un document centralisant l'ensemble des questions des fédérations et réponses de la DS sous la forme d'une Foire Aux Questions (**FAQ**).

8 décembre 2022 : participation du CNOSF à la réunion organisée par le cabinet du MSJOP et quelques fédérations à propos des difficultés de mise en œuvre des dispositions de la loi Sport ;

A venir : participation du CNOSF à un temps d'échange avec la ministre des SJOP et ses équipes le 16 décembre 2022 sur les difficultés d'application rencontrées par les fédérations dans le cadre de la « loi sport ».



Implantation

Le Club France du CNOSF



Durée et horaires d'ouverture du Club France

Ouverture **du 27 juillet** (lendemain de la cérémonie d'ouverture) **jusqu'au 11 août**, jour de la cérémonie de clôture

Ouverture de l'ensemble du Club France **à partir de 10 heures**

Sur les horaires de fermeture : éléments de contexte

- 138 sessions ont une fin programmée entre 22/23 heures et 40 sessions prendront fin au-delà de 23 heures.
- 98 sessions concernées par l'attribution de médailles à partir de 19h.
- Copil « Gagner en France » et enquête auprès de la CAHN : un lieu fait pour les athlètes et leur entourage, au service de la performance

Propositions validées par la DIJOP le 25 novembre 2022 :

- **Fermer la prairie du triangle et la prairie du cercle sud à 23 heures.**
- **Fermeture de la Grande Halle à 2 heures du matin (3 000 personnes invitées, en jauge maximale)**



Durée et horaires d'ouverture du Club France

Soirée internationale le 27 ou le 28 juillet 2024

Accueil de dignitaires le 27 ou 28 juillet 2024 au début des Jeux et le jour de la clôture des Jeux le 11 août.

Organisation des **conférences de presse** (installation des médias au Club France, notamment les diffuseurs officiels, dont un plateau France TV) :

- Conférence d'entrée en compétition des disciplines : 80% entre le 22 et 27 juillet 2024 (150 journalistes)
- Conférence de presse institutionnelle d'entrée en compétition (300 journalistes)
- Eventuelle conférence de presse institutionnelle intermédiaire le 2 ou le 3 août (300 journalistes)
- Conférence presse institutionnelle de clôture le 11 août (300 journalistes)
- Parcours médias des athlètes au fil de l'eau



Avancées générales

Présentation le 5 décembre dernier du préconcept du Club France et des offres d'activations **aux partenaires de Paris 2024** (stands, espaces privés, hospitalités = 25 partenaires internationaux et nationaux, plus de 80 personnes)

Réflexion en cours pour la **formalisation des différentes offres** pour les fédérations, les CROS/CDOS/CTOS, les athlètes, l'Etat, les collectivités, les entreprises,...

Echanges en vue d'une **coopération au Club France**

- Paris 2024
- Le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- L'Agence Nationale du Sport concernant les animations sportives
- le Ministère de l'Agriculture
- L'INSEP
- « Régions de France » (dispositif « *Nos territoires ont du talent* »).

Echanges sur la **dimension internationale du Club France**

- L'installation de la Maison de l'Europe des Comités Olympiques Européens au sein du Club France (35 pays potentiellement concernés).
- 9 CNO ont manifesté un intérêt pour installer leur maison nationale à proximité du Club France au sein du parc de La Villette



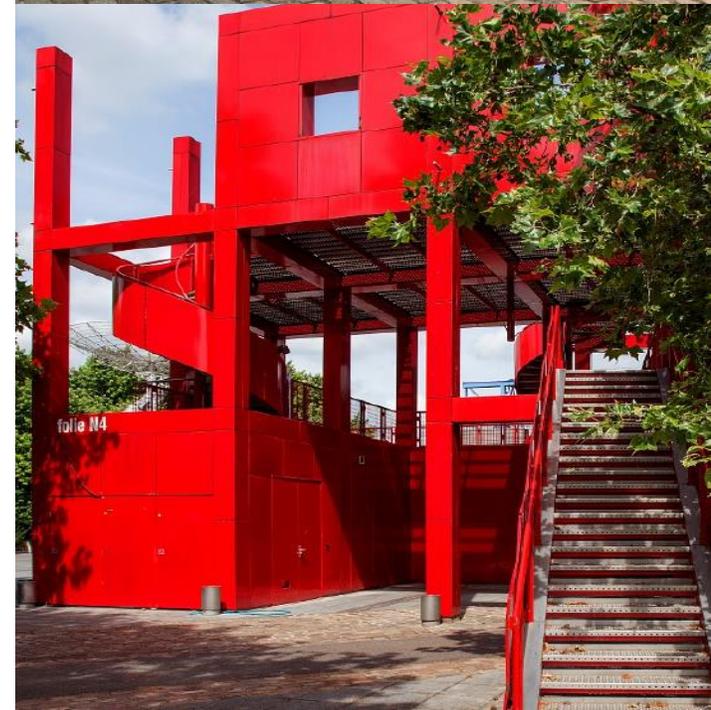
**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avancées générales

Focus Archi-folies

- Dans le cadre de l'Olympiade culturelle, le CNOSF a participé avec un certain nombre de fédérations Olympiques, au lancement du programme « Archi-Folies », en présence de la ministre de la Culture, le 21 novembre 22.
- L'objectif est de faire coopérer les 20 écoles nationales d'architecture et des fédérations Olympiques sur des projets de pavillons à installer dans le parc de la Villette pendant les Jeux, à proximité ou en lien avec les Folies.
- Pour les projets qui seront retenus et construits, la structure mobile reviendra aux fédérations Olympiques après les Jeux → demande du CNOSF en matière d'héritage et une condition de sa participation à ce projet.





CLUB France 2024

La Villette









LA VICTOIRE
EN FACE

2024



1992

2000

2004

2008

2012

2016

2020

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

2024

PARIS 2024

LA VICTOIRE EN FACE

PARIS 2024



Billetterie Paris 2024

Priorité d'achat pour les parties prenantes des Jeux

Les acteurs des JO ont eu la possibilité d'émettre, en avant-première, des demandes d'achats de billets secs pour leurs besoins propres (revente des billets interdite). Cette offre faite au CNOSF a été étendue aux 32 fédérations au programme.

Les sessions des équipes de France n'étant pas connues à ce jour, **le CNOSF est intervenu pour obtenir du COJO une souplesse dans le process de commande. Paris 2024 lance un travail individuel avec chaque fédération** pour répondre au mieux aux besoins de chacune.

Les parties prenantes ont également une priorité d'achat pour les produits packagés commercialisés par l'agence On Location. le référent dédié au mouvement sportif est : Emmanuelle BRU, 06 47 73 18 65.

Par ailleurs, en tant que partie prenante de Paris 2024, le CNOSF bénéficiera de 3 000 billets, dont les bénéficiaires et les modalités d'attribution seront précisés prochainement.

Billetterie Paris 2024

Billetterie pour les proches d'athlètes

La possibilité d'avoir accès à des places pour assister à sa compétition est jugée importante pour la performance des athlètes.

- o **Le CNOSF passe commande de 2 billets/session d'un athlète français.** La question des modalités de financement est à l'étude, notamment dans le cadre des échanges avec le Ministère des Sports, des JOP sur la convention d'objectifs.
- o Le CNOSF, dans le cadre du groupe de travail Gagner en France, œuvre pour **que chaque athlète et cadre puisse disposer de billets complémentaires** pour ses proches. Les modalités et le financement de ce dispositif seront prochainement confirmées.

Billetterie Terre de Jeux

Les structures Terre de Jeux, dont **les fédérations et les CDOS-CROS-CTOS labellisées, auront, à la rentrée 2023, un accès prioritaire** pour commander des billets de groupe, notamment pour les épreuves à grande jauges.

Ces billets sont exclusivement réservés à leur usage direct et non-commercial (interdiction de revendre des billets). Les modalités de ce dispositif seront prochainement confirmées.





Billetterie Paris 2024

Billetterie grand public

Le processus d'inscription pour réserver de la billetterie est désormais ouvert. Le seul canal d'achat est le portail en ligne : <https://tickets.paris2024.org/>

Deux types de produits sont proposés en deux vagues :

- o les packs « sur mesure » comprenant jusqu'à 30 billets à partir du 15 février 2023
- o les billets à l'unité à partir de mai 2023

Compte tenu de la forte demande, un **système de tirage au sort** est mis en place parmi les inscrits. Quelle que soit la date d'inscription, les participants partent sur un pied d'égalité, l'ordre d'inscriptions n'ayant pas d'incidence sur le résultat du tirage au sort.

Une **priorité d'achat est accordée aux membres du Club Paris 2024**.

Le grand public pourra également acquérir de la billetterie avec prestations associées auprès de l'agence On Location.

Billetterie achetée par l'Etat

L'Etat a annoncé acheter 400 000 billets. Il souhaite **en orienter 70 000 sur les bénévoles**. **Le CNOSF œuvrera pour que ces billets bénéficient en premier lieu aux bénévoles licenciés** au sein des fédérations et que celles-ci puissent jouer un rôle dans l'attribution de ces billets.



Pass'Sport

ETAT DES LIEUX

- Le **million de bénéficiaires dépassé** le 7 décembre
- 47 730 structures
- Faible recours des **étudiants boursiers**.

MAINTENIR LA MOBILISATION

- **Courrier adressé par la Ministre** aux Présidents et DTN des fédérations.
- **Webinaire** organisé par le CNOSF pour les référents
- Objectif : **atteindre 1,2 millions** de bénéficiaires

PROCHAINES ÉTAPES

- Eventuelle **prolongation du dispositif**
- **Reliquat** 2022
- **RETEX** de l'édition 2022 dans la perspective du Pass'Sport 2023



Groupe de travail Bénévolat dans le sport & atelier IPCS

Contexte

Lancement du Groupe de travail le **14 octobre 2022** ; réunions hebdomadaires

Composition :

Christian Dullin, FFR ; Anne Tournier-Lasserve, FFA ; Philippe Manassero, CDOS 06 ; James Blateau, FFGym ; Emmanuelle Bonnet-Oulaldj, FSGT ; Bernard Amsalem, administrateur CNOSF ; Yohan Penel, FFBad ; Brigitte Clochet, UFOLEP ; Jean-Louis Denoues, CROS Centre Val de Loire ; Anne Cordier, CROS Pays-de-la-Loire ; Audrey Delacroix, FFT ; Arnaud Saurois, Maître de Conférence.

Objectif à court terme : être **force de propositions pour l'atelier IPCS** du 5 décembre 2022 sur le bénévolat

Le groupe de travail a construit sa contribution autour de ces trois axes avec **deux objectifs sous-jacents : développer le recrutement des bénévoles et les fidéliser.**



Accompagnement à la transformation économique

Restitution de l'étude sur le modèle économique des fédérations



19 octobre 2022



42 Fédérations + ANS + ministère des Sports & des JOP

DÉROULÉ

1 Restitution des chiffres clés de l'étude par PWC

2 Témoignages de G. Erb (conseiller marketing et président FFTT) & A. Didier (FFGolf)

3 Présentation du dispositif d'accompagnement de la transformation économique

- Veille mensuelle
- RDV mensuel d'échanges de bonnes pratiques
- Séminaire d'acculturation d'une demi-journée avec appui d'un expert sur une thématique précise
- Réseau de référents « transformation économique et innovation » pour l'animation



Accompagnement à la transformation économique

Enseignements et chiffres-clés de l'étude sur le modèle économique



Les modèles économiques des fédérations reposent sur **un pilier de la licence auquel elles croient de moins en moins.**

59%

Des fédérations ont un modèle économique reposant à plus de **50% sur les revenus liés aux licences.**

41%

Des fédérations considèrent que **la licence n'est pas le pilier d'un modèle d'avenir.**



Un **manque global de ressources**, frein à la bonne prise en charge des enjeux des fédérations.

78%

Estiment **ne pas avoir les moyens nécessaires pour traiter leurs enjeux stratégiques.**

74%

Sont **inquiètes du recrutement et de l'implication des bénévoles** au sein de leur structure



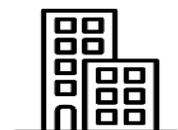
Se diversifier, voire se réinventer, une préoccupation partagée par les fédérations.

79%

Font de la **transformation de leur modèle économique** un projet à court/moyen terme.

90%

Des fédérations **explorent de nouvelles sources de financement**



Faire face à une **concurrence accrue** en capitalisant sur son **patrimoine** ou en lançant des **Fondations, des Fonds de Dotation**

76%

Des fédérations estiment être **en concurrence avec d'autres acteurs**, 55% avec le secteur privé.

35%

Des Fédérations ont créé ou sont en train de créer une Fondation, un Fonds de Dotation ou une société privée.

Accompagnement à la transformation économique

Premiers rendez-vous

1

Atelier Sponsoring animé par Fast Sport | 5 décembre 2022
20 Fédérations participantes + témoignage FF Judo
=> Séance de suivi prévue le 09/02/2023

2

Temps d'échanges mécénat sportif et fonds de dotation | 9 décembre 2022
Témoignage des FF Tennis FF Montagne et Escalade et FF Badminton + Fondation du Sport Français

3

Réunion de présentation des dispositifs financiers équipements avec l'ANS | 14 décembre 2022

4

Temps d'échanges Economie sociale et solidaire | 11 janvier 2023



Salon des Maires 2022



Merci à Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques @AOC1978 pour son passage sur notre stand et d'avoir pris le temps d'échanger avec les équipes du #CNOSF.



FranceOlympique et 4 autres personnes

6:35 PM · 23 nov. 2022 depuis Paris Expo Porte de Versailles



Début de la conférence :
Outils au service de la lutte contre les incivilités et dérives dans le sport
🎤 Introduite par Jean ZOUNGRANA, Vice-Président en charge du vivre ensemble dans le cadre des grandes causes nationales du #CNOSF



Zougrana Jean et 5 autres personnes

2:54 PM · 23 nov. 2022 depuis Paris Expo Porte de Versailles



2ème jour au @salondesmaires pour le CNOSF ! 🤝
L'occasion pour nos élus d'aller à la rencontre des fédérations présentes !



ERB Gilles et 9 autres personnes

2:09 PM · 23 nov. 2022 depuis Paris Expo Porte de Versailles





Atelier IPCS sur l'insertion par le sport

Suites pour le CNOSF

- Participation au **Comité de suivi** de la convention Insertion par le sport (3x par an).
- Participation au **Grenelle de l'emploi dans le sport** en avril 2023.
- Déploiement d'une **stratégie Insertion propre au CNOSF***, en articulation avec les actions du ministère :
 - o Guide pour les clubs : comprendre et émarger aux appels à projets et labels existants sur l'insertion.
 - o Accompagnement des clubs : cycles de webinaires avec des experts pour construire son projet d'insertion.
 - o Valorisation des dispositifs d'insertion professionnelle via le CRDLA : aides à l'apprentissage, Parcours Emploi Compétences, etc.

* À adapter en fonction des arbitrages budgétaires de fin d'année



— Présentation du Budget 2023 par Frédéric SANAUR



Budget initial 2023

Le montant prévisionnel des recettes nettes de l'Agence se chiffre à 437,7 M€. Les recettes se ventilent en cinq volets :

- 159,5 M€ correspondant aux taxes affectées à l'Agence pour 2021,
- 148,5 M€ au titre d'une subvention qui émane du Ministère des Sports et des JOP,
- 7,1 M€ au titre d'une subvention pour charge de service public,
- 114,2 M€ de financements de l'Etat fléchés,
- 8,5 M€ de ressources propres (dont mécénats et partenariats fléchés pour 7,8 M€ et reversements de subventions pour 0,7 M€).

Le montant total prévisionnel de dépenses proposées s'élève à 451.1M€ en AE et 462.9M€ en CP qui se ventilent comme suit :

- 12.1M€ au titre des frais de structure,
- 331.6 M€ au titre du développement des pratiques
- 119.3M€ au titre de la haute performance.

Il en résulterait un solde budgétaire pour l'exercice 2023 en déficit de 25.2 M€.



Budget initial 2023 - recettes

- Toutes recettes confondues, le budget de l'Agence connaît une diminution de 46,3M€ par rapport au BR2-2022 qui s'explique par la fin de plusieurs enveloppes non pérennes (France relance, CPJ, redéploiement pass'port...).
- **Toutefois, le budget « socle » de l'Agence augmente quant à lui de 8,5M€.**
- A noter également l'augmentation significative des recettes prévisionnelles provenant de partenariats, elles sont estimées à 7,8M€ (contre 1.1M€ en 2021 et 4.8M€ en 2022). Un enjeu fort reste la capacité des membres fondateurs à confirmer une participation réelle au budget du groupement. En 2023, 3 des 11 membres fondateurs autre que l'Etat prévoient d'apporter une contribution au budget du groupement, tous sur des dispositifs précis (MEDEF, CNOSF, CPSF).



Budget initial 2023 – dépenses

La proposition de budget 2023 tient compte des hypothèses suivantes :

- Sur le volet Haute Performance : Maintien du budget dans le contexte d'année pré-olympique/paralympique avec prise en compte de la baisse de 2M€ liée à la fin des crédits relance (transformation numérique des fédérations) ;
- Sur le volet Développement (hors équipements) : prise en compte de l'arbitrage favorable sur le budget concernant l'emploi (recettes complémentaires de 9,5M€), de la fin des recettes spécifiques dédiées à la crise sanitaire (emplois 1J1S, soutien au PSF pour 6M€, fonds de compensation aux fédérations...) et de la nécessité de dégager des moyens au plan territorial pour les bonifications/bonus qui seraient alloué-e-s à des actions emblématiques inscrites dans des Contrats Pluriannuels d'Orientation et de Financements (CPOF) ;
- Afin de prendre l'impératif de soutenabilité budgétaire:
 - Sur le volet équipement : baisse de 4.5M€ du niveau d'engagement
 - Réploiement partiel du fonds de compensation (5 sur les 8M€).

Cet effort devra être poursuivi en 2024 (écart persistant de 3,7M€ entre les engagements et les recettes non fléchées de l'Agence)

1. Budget initial 2023 au titre de sa composante Haute Performance et Haut Niveau



Budget initial 2023

Haute- Performance

Le budget Haute performance atteint 119,3 M € de crédits de paiement réparti comme suit:

- **Soutien aux projets de performance des fédérations sportives** à hauteur de 71,4 M€ (identique au Budget Initial 2022).
- **Soutien aux athlètes** : 13,5 M€ (identique au Budget Initial 2022) répartis comme suit : 8 M€ au titre des aides personnalisées (dispositif internalisé à compter de 2023) des sportifs de haut niveau et 5,5 M€ au titre du suivi socio-professionnel et du dispositif d'aide à l'emploi.
- **Optimisation de la performance**: 4,8 M€ (à l'identique du Budget Initial 2022).
- **Déclinaison territoriale du haut niveau**: 10.4 M€ (+0.4M€ par rapport au Budget Initial 2022 permettant d'intégrer les nouvelles Maisons Régionales de la Performance installées et d'intégrer les actions liées au matériel HP.
- **Aides aux projets d'équipements** : **2.5 M€ en autorisations d'engagement et 19.1 M€ en Crédits de paiement (dont 9,2 au titre des CPJ)**



Budget Initial 2023

Haute- Performance

	BR1-22	BR2-22	BI 2023
Haute performance	121,4 M€	121,3	119,3M€
dont contrats de performance des fédérations	72M€	72M€	71,4M€
dont soutien aux athlètes	13,5M€	12,4M€	13,5M€
dont déclinaison territoriale	10M€	10M€	10,4M€
dont optimisation de la performance	4,2M€	5,2M€	4,8M€
dont CP équipements (y compris CPJ)	21,8M€	21,8M€	19,1M€

2. Budget initial 2023 au titre de sa composante Développement des pratiques



Budget initial 2023

Développement des pratiques

Le budget développement des pratiques est de 340,7 M€ en AE et 331,6 M€ en CP, soit une hausse de 9,8 M€ par rapport au BI-2022.

- 40,1M€ au titre des financements nationaux
- 139,1M€ au titre des financements territoriaux
- 152,4M€ au titre des crédits équipements



DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

179,15M€ pour le développement des pratiques (hors équipements sportifs) en 2023

139,06M€
Financements territoriaux

- Projets sportifs fédéraux (PSF)
- Projets sportifs territoriaux (PST)

40,09M€
Financements nationaux

- Contrats de développement des fédérations
- Partenariat France 2023
- Fonds de soutien à la production audiovisuelle
- Impact 2024
- Appels à projets et autres dispositifs nationaux



FINANCEMENTS TERRITORIAUX

139,06M€

75M€ Projets Sportifs Fédéraux (PSF)

- 105 fédérations + CNOSF
- Réduction des inégalités sociales et territoriales
- 50% aux clubs (2024) + sanctuarisation des crédits OM + transparence démarche + zoom sur actions femmes et jeunes filles
- Stratégies parasport, emploi, femmes et sport...

64,06M€ Projets Sportifs Territoriaux (PST)

- 48,08M€ pour l'Emploi et l'Apprentissage
- 3M€ pour la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique
- 4,08M€ de crédits spécifiques OM
- 8,9M€ pour le déploiement des PST (accompagnement déclinaison territoriale de la gouvernance, lutte contre toutes formes de dérives, santé-sport,...)
- * A noter le transfert d'une enveloppe d'1,1M€ vers les BOP via le Ministère pour accompagner la déclinaison territoriale



FINANCEMENTS NATIONAUX

40,09M€

**Contrats de
développement
28,62M€**

Stratégies de
développement, emplois
sportifs qualifiés
nationaux,
accompagnement des
PSF

**Partenariat avec
Rugby France 2023
1M€**

Soutien du projet
« Campus 2023 »
favorisant
l'apprentissage

**Fonds de soutien à
la production
audiovisuelle et
transformation
numérique
3,5M€**

**Soutien aux acteurs
socio-sportifs et
performance
sociale du sport
4,5M€**

Appel à projets « Impact
2024 »

**Autres dispositifs
nationaux
2,47M€**

Appel à projets
« Aisance aquatique »
Sport à l'école
Gagner du Terrain



52,14M€

Equipements sportifs structurants de niveau local

Equipements Structurants

- 20,5M€ - Equipements structurants métropolitains (dont Corse) (niveau régional)
- 7M€ - Equipements structurants ultramarins (niveau régional)
- 2M€ - Equipements en faveur des personnes en situation de handicap en métropole et en outre-mer (niveau national)
- 2M€ - Equipements dans le cadre d'une stratégie de développement sportif spécifique (niveau national)
- 20,64M€ - Plan de relance / rénovation énergétique des équipements sportifs structurants (2 835 308 € niveau national et 17 805 561 € niveau régional)

109,37M€

Plan « 5 000 terrains de sport »

Equipements Proximité

- 192M€ d'enveloppe totale
- Sur 96M€ engagés en 2022, reliquat d'un montant de 9 569 645 € (8 742 425 € niveau national / 827 220 € niveau régional)
- 109 369 645 €** engagés en 2023 :
 - 96M€ + 9,56M€ reliquat 2022
 - 1,4M€ abondement FAFA
 - 2,4 M€ abondement CD 93
- Dont 23M€ seront gérés au plan national (dont 1,4M€ FAFA)
- Dont 86,37M€ seront gérés au plan territorial par les DT (dont 2,4M€ CD 93)

**BUDGET 2023
EQUIPEMENTS
DÉVELOPPEMENT**



BUDGET INITIAL 2023- DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Développement des pratiques	BR1-22	BR2-22	BI-23
	346,3M€	284,8M€	331,6M€
dont Projets Sportifs Fédéraux (PSF)	81 M€	81 M€	75M€
dont Projets Sportifs Territoriaux (PST) emploi	61,2 M€	59,6M€	48,1M€
dont PST hors emploi	15 M€	15 M€	16M€
dont financements nationaux	55,4M€	54,2M€	40,1M€
dont CP équipements	133,8M€	75M€	152,4M€